Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Cogeco Communications annonce une modification à son offre publique de rachat dans le cours normal des activités

MONTRÉAL, 24 novembre 2022 – Cogeco Communications inc. (la « société » ou « Cogeco Communications ») annonce qu'elle a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») pour modifier l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« l'offre publique de rachat ») annoncée précédemment à l'égard de ses actions à droit de vote subalterne (les « actions subalternes ») afin d'augmenter le nombre maximal d'actions subalternes pouvant être rachetées pour annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat, le faisant passer de 1 500 000 à 1 960 905, ce qui représente 10 % des 19 609 056 actions subalternes qui constituaient le « flottant » des actions subalternes émises et en circulation de la société à la date de référence du 22 avril 2022. Aucune autre modalité de l'offre publique de rachat n'a été modifiée.

Cogeco Communications répartit le capital entre la réalisation d'investissements importants et soutenus dans ses réseaux à large bande afin d'élargir et d'améliorer l'accès à la connectivité, la poursuite d'acquisitions intéressantes et la redistribution du capital aux actionnaires. Outre les dividendes, la société estime que l'achat de ses actions subordonnées dans le cadre de l'offre publique de rachat est un outil approprié pour accroître la valeur pour les actionnaires et qu'elle procure un rendement supplémentaire à ses actionnaires.

Les achats dans le cadre de l'offre publique de rachat ont commencé le 4 mai 2022 et ne se poursuivront pas au-delà du 3 mai 2023. Tous les achats dans le cadre de l'offre publique de rachat sont effectués par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens, s'ils sont admissibles et conformes à leurs règlements. Les achats dans le cadre de l'offre publique de rachat sont effectués au moyen d'opérations de marché libre.

En vertu des règles de la TSX, la société est autorisée à acheter quotidiennement, par l'intermédiaire de la TSX, un maximum de 19 367 actions subalternes représentant 25 % du volume quotidien moyen des opérations sur les actions, tel que calculé selon les règles de la TSX. Par ailleurs, la société peut effectuer, une fois par semaine, un achat en bloc (au sens attribué à ce terme dans le *Guide à l'intention des sociétés de la TSX*) d'actions subalternes qui ne sont pas détenues directement ou indirectement par des initiés de la société, conformément aux règles de la TSX. Les actions subalternes achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat sont annulées.

Le prix que versera la société pour toute action subalterne correspondra au cours du marché au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, le cas échéant.

Sauf pour tenir compte de l'augmentation du nombre maximal d'actions subalternes pouvant être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat, le programme automatique de rachat d'actions conclu par Cogeco Communications avec un courtier désigné demeure inchangé. Le programme automatique de rachat d'actions permet l'achat d'actions subalternes dans le cadre de l'offre publique de rachat à des moments où il ne serait normalement pas permis pour la société d'acheter des actions subalternes en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction qu'elle s'impose.

Au cours de la période allant du 4 mai 2022 au 15 novembre 2022 inclusivement, Cogeco Communications a racheté, par l'intermédiaire de la TSX et d'autres systèmes de négociation canadiens, un total de 817 735 actions subalternes à un prix moyen pondéré de 82,46 $ par action.

À PROPOS DE COGECO COMMUNICATIONS INC.

Enracinée dans les communautés qu'elle dessert et forte d'un héritage de 65 ans, Cogeco Communications inc. est une force concurrentielle en pleine croissance dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord. Par l'entremise de ses unités d'affaires Cogeco Connexion et Breezeline (anciennement Atlantic Broadband), Cogeco Communications fournit des services Internet, de vidéo et de téléphonie à 1,6 million de clients résidentiels et d'affaires au Québec et en Ontario, au Canada, ainsi que dans treize États des États-Unis. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Communications inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications » ou la « société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco Communications juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement aux rubriques « Stratégies et objectifs de l'entreprise » et « Projections financières pour l'exercice 2023 » du rapport de gestion annuel 2022 de la société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco Communications. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés à la concurrence, au commerce (y compris les perturbations potentielles dans notre chaîne d'approvisionnement provoquées par l'instabilité économique et géopolitique résultant de la guerre en Ukraine et d'autres facteurs, une augmentation des délais de livraison, la rareté et la pénurie des intrants et du matériel clé de télécommunications, ainsi que la concurrence pour l'obtention de ressources), à la réglementation, à la technologie (y compris le risque lié à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris une hausse de l'inflation vers des sommets historiques qui exerce

des pressions sur les produits en raison de la baisse des dépenses des consommateurs, et qui augmente les coûts), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur notre réseau, sur nos infrastructures et sur nos systèmes, à l'acceptation sociale, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la société. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel 2022 de la société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco Communications, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent communiqué de presse, renseignements qui représentent les attentes de Cogeco Communications à la date du présent communiqué de presse (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

-30-

INFORMATIONS :

Source :
Patrice Ouimet
Premier vice-président et chef de la direction financière
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 764-4700

Relations avec les médias :
Marie-Hélène Labrie
Première vice-présidente et chef des affaires publiques, des communications et de la stratégie
Cogeco Communications inc.
Tél. : 514 764-4700